

Publié le 27 novembre 2012

Yuna Chiffoleau : « Abattoirs : Les collectivités locales ont un rôle clé à jouer »

Chercheur à l'Inra, Yuna Chiffoleau a été aussi le chef de file du groupe Agriculture et alimentation du Réseau rural français de 2009 à 2011. Pour cette spécialiste des circuits courts, l'abattoir de proximité est un maillon indispensable dans le développement de l'économie locale.



Servir le Public : Les abattoirs de proximité sont aujourd'hui en danger ?

Yuna Chiffoleau : Nombre d'entre eux ont disparu au cours des dernières décennies. Face à des normes sanitaires européennes et françaises qui se sont durcies, leur chiffre d'affaires est souvent insuffisant pour mettre en place des équipements modernes adaptés et permettre une gestion performante. Depuis les années 1970, l'industrialisation de l'abattage des animaux a amené une nouvelle approche et généré des investissements importants difficiles à amortir dans les structures de taille modeste. Pour inverser la tendance, il faut construire un nouveau modèle économique, dans lequel des structures comme les Entreprises publiques locales ont un rôle clé à jouer.

SLP : C'est un problème pour l'activité économique locale ?

YC : La disparition des abattoirs de proximité serait dramatique car ils ont une fonction d'aménagement du territoire. Ce sont des leviers pour l'emploi local, des supports indispensables à la boucherie traditionnelle qui valorise aussi bien les produits de consommation courante que les appellations d'origine. Ils sont également un appui déterminant pour les éleveurs souhaitant s'engager dans les circuits courts : sans abattoir à faible distance, le système de vente est difficilement rentable et peu cohérent du point de vue environnemental. Les abattoirs de proximité sont aussi mieux à même de gérer et valoriser des races locales, donc de préserver la biodiversité.

Ils restent enfin un maillon de la traçabilité sur l'origine des viandes, que le circuit soit court ou long : les circuits courts répondent aux mêmes exigences réglementaires que les circuits longs.

SLP : Quelles actions préconisez-vous pour mieux les soutenir ?

YC : Les représentants de la profession agricole réclament une évolution de la réglementation pour tenir compte de la spécificité de l'activité des abattoirs locaux, sur l'exemple d'autres pays européens, sans bien sûr déroger aux impératifs de sécurité sanitaire. Au niveau des territoires, des actions concrètes peuvent être menées pour maintenir et valoriser ces outils essentiels au rapprochement agriculture-alimentation. Il faudrait également mieux faire connaître ce type d'outil et ses enjeux, et les impacts qu'entraînerait leur disparition, notamment auprès des citoyens qui veulent des circuits courts mais pas d'abattoirs près de chez eux.

SLP : Les collectivités locales peuvent apporter une réponse au problème, notamment à travers les Entreprises publiques locales ?

YC : Les territoires ont des leviers d'action importants : en favorisant le maintien ou la création d'équipements collectifs tels que les abattoirs locaux, ils permettent aux producteurs de renforcer ou diversifier leur offre, de l'adapter à la diversité des demandes, tout en créant des emplois. En soutenant l'installation de porteurs de projet en circuits courts, ils peuvent contribuer à l'augmentation de l'offre tout en préservant des espaces ruraux et périurbains équilibrés. Enfin, à travers la commande publique et un soutien logistique, ils peuvent jouer un rôle clé dans le renforcement de filières locales pour l'approvisionnement de la restauration collective en produits de meilleure qualité et à plus faible empreinte écologique. La Communauté d'agglomération du Grand Tarbes, par exemple, a constitué une Société d'économie mixte pour redynamiser son abattoir, et permettre les investissements nécessaires à sa modernisation dans le cadre d'un partenariat public-privé, capable de développer un outil économique pérenne et de créer des emplois. L'organisation nécessaire aux circuits courts ne doit toutefois pas leur faire perdre leur spécificité ni leurs objectifs : captation de la valeur ajoutée par le producteur, lien social, éducation du consommateur, économies sur la chaîne de coûts... Les collectivités ont sans doute là aussi un rôle clé à jouer : veiller à l'éthique des projets impliquant des fonds publics.

Par Marie-Anne RAMAZZINA